

Correspondance Albert Einstein – Sigmund Freud :

Pourquoi la guerre ?

Le texte ci-dessous est une version légèrement abrégée d'une lettre d'Albert Einstein à Sigmund Freud. Sous le titre **Pourquoi la guerre ?**, elle fut publiée en 1933, avec la réponse de Freud, par l'Institut international de coopération intellectuelle.

LETTRE D'A. EINSTEIN À S. FREUD

Potsdam, le 30 juillet 1932

Monsieur et Cher Ami, (...)

Existe-t-il un moyen d'affranchir les hommes de la menace de la guerre ?

D'une façon assez générale, on s'entend aujourd'hui à reconnaître que les progrès de la technique ont rendu pareille question proprement vitale pour l'humanité civilisée, et cependant les ardents efforts consacrés à la solution de ce problème ont jusqu'ici échoué dans d'effrayantes proportions. (...)

Pour moi qui suis un être affranchi de préjugés nationaux, la face extérieure du problème en l'espèce, l'élément d'organisation m'apparaît simple : les États créent une autorité législative et judiciaire pour l'apaisement de tous les conflits pouvant surgir entre eux. Ils prennent l'engagement de se soumettre aux lois élaborées par l'autorité législative, de faire appel au tribunal dans tous les cas litigieux, de se plier sans réserve à ses décisions et d'exécuter, pour en assurer l'application, toutes les mesures que le tribunal estime nécessaires. Je touche là à la première difficulté : Un tribunal est une institution humaine qui pourra se montrer, dans ses décisions, d'autant plus accessible aux sollicitations extra-juridiques qu'elle disposera de moins de force pour la mise en vigueur de ses verdicts. Il est un fait avec lequel il faut compter : droit et force sont inséparablement liés, et les verdicts d'un organe juridique se rapprochent de l'idéal de justice de la communauté, au nom et dans l'intérêt de laquelle le droit est prononcé, dans la mesure même où cette communauté peut réunir les forces nécessaires pour faire respecter son idéal de justice. Mais nous sommes actuellement fort loin de détenir une organisation supra-étatique qui soit capable de conférer à son tribunal une autorité inattaquable et de garantir la soumission absolue à l'exécution de ses sentences. Et voici le premier principe qui s'impose à mon attention : La voie qui mène à la sécurité internationale impose aux États l'abandon sans condition d'une partie de leur liberté d'action, en d'autres termes, de leur souveraineté, et il est hors de doute qu'on ne saurait trouver d'autre chemin vers cette sécurité.

Un simple coup d'oeil sur l'insuccès des efforts, certainement sincères, déployés au cours des dix dernières années permet à chacun de se rendre compte que de puissantes forces psychologiques sont à l'œuvre, qui paralysent ces efforts. Certaines d'entre elles sont aisément perceptibles. L'appétit de pouvoir que manifeste la classe régnante d'un État contrecarre une limitation de ses droits de souveraineté. Cet « appétit politique de puissance » trouve souvent un aliment dans les prétentions d'une autre catégorie dont l'effort économique se manifeste de façon toute matérielle. Je songe particulièrement ici à ce groupe que l'on trouve au sein de chaque peuple et qui, peu nombreux mais décidé, peu soucieux des expériences et des facteurs sociaux, se compose d'individus pour qui la guerre, la fabrication et le trafic des armes ne représentent rien d'autre qu'une occasion de retirer des avantages particuliers, d'élargir le champ de leur pouvoir personnel.

Cette simple constatation n'est toutefois qu'un premier pas dans la connaissance des conjonctures. Une question se pose aussitôt : Comment se fait-il que cette minorité-là puisse asservir à ses appétits la grande masse du peuple qui ne retire d'une guerre que souffrance et appauvrissement ? (Quand je parle de la masse du peuple, je n'ai pas dessein d'en exclure ceux qui, soldats de tout rang, ont fait de la guerre une profession, avec la conviction de s'employer à défendre les biens les plus précieux de leur peuple et dans la pensée que la meilleure défense est parfois l'attaque). Voici quelle est à mon avis la première réponse qui s'impose : Cette minorité des dirigeants de l'heure a dans la main tout d'abord l'école, la presse et presque toujours les organisations religieuses. C'est par ces moyens qu'elle domine et dirige les sentiments de la grande masse dont elle fait son instrument aveugle.

Mais cette réponse n'explique pas encore l'enchaînement des facteurs en présence car une autre question se pose : Comment est-il possible que la masse, par les moyens que nous avons indiqués, se laisse enflammer jusqu'à la folie et au sacrifice ? Je ne vois pas d'autre réponse que celle-ci : L'homme a en lui un besoin de haine et de destruction. En temps ordinaire, cette disposition existe à l'état latent et ne se manifeste qu'en période anormale ; mais elle peut être éveillée avec une certaine facilité et dégénérer en psychose collective. C'est là, semble-t-il, que réside le problème essentiel et le plus secret de cet ensemble de facteurs. Là est le point sur lequel, seul, le grand connaisseur des instincts humains peut apporter la lumière.

Nous en arrivons ainsi à une dernière question : Existe-t-il une possibilité de diriger le développement psychique de l'homme de manière à le rendre mieux armé contre les psychoses

de haine et de destruction ? Et loin de moi la pensée de ne songer ici qu'aux êtres dits incultes. J'ai pu éprouver moi-même que c'est bien plutôt la soi-disant « intelligence » qui se trouve être la proie la plus facile des funestes suggestions collectives, car elle n'a pas coutume de puiser aux sources de l'expérience vécue, et que c'est au contraire par le truchement du papier imprimé qu'elle se laisse le plus aisément et le plus complètement saisir.

Et, pour terminer, ceci encore : je n'ai parlé jusqu'ici que de la guerre entre États, en d'autres termes, des conflits dits internationaux. Je n'ignore pas que l'agressivité humaine se manifeste également sous d'autres formes et dans d'autres conditions (par exemple la guerre civile, autrefois causée par des mobiles religieux, aujourd'hui par des mobiles sociaux, la persécution des minorités nationales). Mais c'est à dessein que j'ai mis en avant la forme du conflit la plus effrénée qui se manifeste au sein des communautés humaines, car c'est en partant de cette forme là qu'on décèlera le plus facilement les moyens d'éviter les conflits armés (...)

Très cordialement à vous. A. EINSTEIN

RÉPONSE DE S. FREUD

Vienne, septembre 1932.

Cher Monsieur Einstein,

Vous commencez par poser la question entre droit et force. C'est là, assurément, le juste point de départ de notre enquête. Puis-je me permettre de substituer au mot « force » le terme plus incisif et dur de « violence » ? Droit et violence sont actuellement pour nous des antinomies. Il est facile de montrer que l'un est dérivé de l'autre.

(...)

Les conflits d'intérêts surgissant entre les hommes sont donc, en principe, résolus par la violence. Ainsi en est-il dans tout le règne animal, dont l'homme ne saurait s'exclure ; pour l'homme, il s'y ajoute encore, bien entendu, des conflits d'opinion, qui s'élèvent jusqu'aux plus hauts sommets de l'abstraction et dont la solution semble nécessiter une technique différente. Mais cette complication n'est apparue que plus tard.

À l'origine, dans une horde restreinte, c'est la supériorité de la force musculaire qui décidait ce qui devrait appartenir à l'un, ou quel était celui dont la volonté devait être appliquée. La force musculaire se trouve secondée et bientôt remplacée par l'usage d'instruments ; la victoire revient à qui possède les meilleures armes ou en use avec le plus d'adresse.

L'intervention de l'arme marque le moment où déjà la suprématie intellectuelle commence à prendre la place de la force musculaire ; le but dernier de la lutte reste le même : l'une des parties aux prises doit être contrainte, par le dommage qu'elle subit et par l'étranglement de ses forces, à abandonner ses revendications ou son opposition. Ce résultat est acquis au maximum lorsque la violence élimine l'adversaire de façon durable, le tue par conséquent.

Ce procédé offre deux avantages : l'adversaire ne pourra reprendre la lutte à une nouvelle occasion et son sort dissuadera les autres de suivre son exemple. Par ailleurs, la mise à mort de l'ennemi satisfait une disposition instinctive, sur laquelle nous aurons à revenir. Il arrive qu'au dessein de tuer vienne s'opposer le calcul selon lequel l'ennemi peut être employé pour rendre d'utiles services, si, une fois tenu en respect, on lui laisse la vie sauve. En pareil cas, la violence se contente d'asservir au lieu de tuer. C'est ainsi qu'on commence à épargner l'ennemi, mais le vainqueur a dès lors à compter avec la soif de vengeance aux aguets chez le vaincu, et il abandonne une part de sa propre sécurité.

(...)

Nous savons que ce régime s'est modifié au cours de l'évolution, et qu'un chemin a conduit de la violence au droit, mais lequel ? Il n'en est qu'un, à mon avis, et c'est celui qui aboutit au fait que l'on peut rivaliser avec un plus fort par l'union de plusieurs faibles. « L'union fait la force. » La violence est brisée par l'union, la force de ces éléments rassemblés représente dès lors le droit, par opposition à la violence d'un seul.

Nous voyons donc que le droit est la force d'une communauté. C'est encore la violence, toujours prête à se tourner contre tout individu qui lui résiste, travaillant avec les mêmes moyens, attachée aux mêmes buts ; la différence réside, en réalité, uniquement dans le fait que ce n'est plus la violence de l'individu qui triomphe, mais celle de la communauté.

Mais, pour que s'accomplisse ce passage de la violence au droit nouveau, il faut qu'une condition psychologique soit remplie. L'union du nombre doit être stable et durable. Si elle se créait à seule fin de combattre un plus puissant pour se dissoudre une fois qu'il est vaincu, le résultat serait nul. Le premier qui viendrait ensuite à s'estimer plus fort chercherait de nouveau à instituer une hégémonie de violence, et le jeu se répéterait indéfiniment.

La communauté doit être maintenue en permanence, s'organiser, établir des règlements qui préviennent les insurrections à craindre, désigner des organes qui veillent au maintien des

règlements, des lois, et qui assurent l'exécution des actes de violence conformes aux lois. De par la reconnaissance d'une semblable communauté d'intérêts, il se forme, au sein des membres d'un groupe d'hommes réunis, des attaches d'ordre sentimental, des sentiments de communauté, sur lesquels se fonde, à proprement parler, la force de cette collectivité.

(...)

La situation est simple, tant que la communauté ne se compose que d'un certain nombre d'individus d'égale force. Les lois de cette association fixent alors, en ce qui concerne les manifestations violentes de la force, la part de liberté personnelle à laquelle l'individu doit renoncer pour que la vie en commun puisse se poursuivre en sécurité.

Mais un tel état de tranquillité ne se conçoit que théoriquement ; de fait, le cours des choses se complique, parce que la communauté, dès l'origine, renferme des éléments de puissance inégale - hommes et femmes, parents et enfants - et que bientôt, la guerre et l'assujettissement créent des vainqueurs et des vaincus, qui se transforment en maîtres et esclaves. Le droit de la communauté sera, dès lors, l'expression de ces inégalités de pouvoir, les lois seront faites par et pour les dominateurs, et on laissera peu de prérogatives aux sujets.

À partir de ce moment-là, l'ordre légal se trouve exposé à des perturbations de deux provenances : tout d'abord les tentatives de l'un ou de l'autre des seigneurs pour s'élever au-dessus des restrictions appliquées à tous ses égaux, pour revenir, par conséquent, du règne du droit au règne de la violence ; en second lieu, les efforts constants des sujets pour élargir leur pouvoir et voir ces modifications reconnues dans la loi, donc pour réclamer, au contraire, le passage du droit inégal au droit égal pour tous.

Ce dernier courant sera particulièrement marqué quand se produiront véritablement, au sein de la communauté, des modifications dans les attributions du pouvoir comme il arrive par suite de divers facteurs historiques. Le droit peut alors s'adapter insensiblement à ces nouvelles conditions, ou, ce qui est plus fréquent, la classe dirigeante n'est pas disposée à tenir compte de ce changement : c'est l'insurrection, la guerre civile, d'où la suppression momentanée du droit, et de nouveaux coups de force, à l'issue desquels s'instaure un nouveau régime du droit. Il est encore une autre source de transformation du droit, qui ne se manifeste que par voie pacifique, et c'est le changement de culture qui s'opère parmi les membres de la communauté ; mais il rentre dans un ordre de phénomènes qui ne pourra être traité que plus loin.

Une instance suprême

Nous voyons donc que, même à l'intérieur d'une communauté, le recours à la violence ne peut être évité dans la solution des conflits d'intérêt. Mais les nécessités, les communautés d'intérêt issues d'une existence commune sur un même sol, hâtent l'apaisement de ces luttes et, sous de tels auspices, les possibilités de solutions pacifiques sont en progression constante. Mais il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de l'humanité pour assister à un défilé ininterrompu de conflits, que ce soit une communauté aux prises avec un ou plusieurs autres groupements, que ce soit entre unités tantôt vastes, tantôt plus réduites, entre villes, pays, tribus, peuples, empires, conflits presque toujours résolus par l'épreuve des forces au cours d'une guerre. De telles guerres aboutissent ou bien au pillage, ou bien à la soumission complète, à la conquête de l'une des parties.

On ne saurait porter un jugement d'ensemble sur les guerres de conquête. Nombre d'entre elles, comme celle des Mongols et des Turcs, n'ont apporté que du malheur ; d'autres, en revanche, ont contribué à la transformation de la violence en droit, en créant de plus vastes unités au sein desquelles la possibilité du recours à la force se trouvait supprimée et un nouveau régime de droit apaisait les conflits.

Ainsi les conquêtes romaines qui apportèrent aux pays méditerranéens la précieuse pax romana. Les ambitions territoriales des rois de France ont créé un royaume uni dans la paix et florissant. Si paradoxal que cela puisse paraître, force nous est d'avouer que la guerre pourrait bien n'être pas un moyen inopportun pour la fondation de la paix « éternelle », car elle s'avère capable de constituer les vastes unités au sein desquelles une puissance centrale rend de nouvelles guerres impossibles.

Cependant cela n'aboutit pas à ce résultat, car les succès de la conquête sont, en règle générale, de courte durée, les unités nouvellement créées se désagrègent à leur tour presque toujours faute de cohésion entre les parties réunies par contrainte. Et, de plus, la conquête n'a pu créer, jusqu'ici, que des unifications partielles, - de grande envergure il est vrai - et dont les conflits réclamaient justement des solutions brutales. Le résultat de tous ces efforts guerriers fut simplement que l'humanité échangea les innombrables et quasi incessantes escarmouches contre de grandes guerres, d'autant plus dévastatrices qu'elles étaient rares.

En ce qui concerne notre époque, la même conclusion s'impose, à laquelle vous avez abouti par un plus court chemin. Il n'est possible d'éviter à coup sûr la guerre que si les hommes s'entendent pour instituer une puissance centrale aux arrêts de laquelle on s'en remet dans tous les conflits d'intérêts. En pareil cas, deux nécessités s'imposent au même titre : celle de créer une semblable instance suprême et celle de la doter de la force appropriée. Sans la seconde, la première n'est d'aucune utilité. Or, la Société des Nations a bien été conçue comme une autorité suprême de

ce genre, mais la deuxième condition n'est pas remplie. La Société des Nations ne dispose pas d'une force à elle et ne peut en obtenir une que si les membres de la nouvelle association, les différents États, la lui concèdent. Et il y a peu d'espoir, pour le moment, que la chose se produise.

Mais on ne comprendrait en somme pas pourquoi cette institution a été créée, si l'on ne savait qu'elle représente, dans l'histoire de l'humanité, une tentative bien rarement conçue, et jamais réalisée en de pareilles proportions. Tentative qui consiste à acquérir l'autorité, c'est-à-dire l'influence contraignante, d'ordinaire basée sur la détention de la force, en faisant appel à certains principes idéaux.

Deux facteurs, nous l'avons vu, assurent la cohésion d'une communauté : la contrainte de violence et les relations de sentiment – les identifications, comme on les désignerait en langage technique – entre les membres de ce même corps. Si l'un des facteurs vient à disparaître, il se peut faire que l'autre maintienne la communauté. De telles notions ne peuvent naturellement avoir une signification que si elles correspondent à d'importants éléments de communauté.

Reste alors à savoir quelle en est la puissance. L'histoire nous apprend que ces notions ont réellement exercé leur action. L'idée panhellénique, par exemple, la conscience d'être quelque chose de mieux que les barbares voisins, et dont on retrouve la si vigoureuse expression dans les confédérations amphictioniques, dans les oracles et dans les jeux, fut assez puissante pour adoucir le régime de la guerre parmi les Grecs, mais non point suffisante, naturellement, pour supprimer les conflits armés entre les diverses factions du peuple grec, ni même pour dissuader une ville de s'allier aux Perses ennemis pour abaisser un rival. Le sentiment de communauté chrétienne, dont on sait pourtant la puissance, n'a pas davantage, au temps de la Renaissance, empêché de petits et de grands États chrétiens de rechercher l'appui du Sultan dans les guerres qu'ils se livrèrent entre eux.

À notre époque également, il n'est aucune idée à laquelle on puisse accorder une telle autorité conciliatrice. Les idéals nationaux qui gouvernent aujourd'hui les peuples, -la chose n'est que trop claire, poussent à l'acte d'opposition. Il ne manque pas de gens pour prédire que, seule, la pénétration universelle de l'idéologie bolchéviste pourra mettre un terme aux guerres, - mais nous sommes de toute manière encore fort loin d'un tel aboutissement, et peut-être n'y saurait-on parvenir qu'après d'effroyables guerres civiles. Il semble donc que la tentative consistant à remplacer la puissance matérielle par la puissance des idées se trouve, pour le moment encore, vouée à l'échec. On commet une erreur de calcul en négligeant le fait que le droit était, à l'origine, la force brutale, et qu'il ne peut encore se dispenser du concours de la force.

Pulsion de vie et pulsion de mort

Je ne puis mieux faire maintenant que commenter une autre de vos propositions. Vous vous étonnez qu'il soit si facile d'exciter les hommes à la guerre et vous présumez qu'ils ont en eux un principe actif, un instinct de haine et de destruction tout prêt à accueillir cette sorte d'excitation. Nous croyons à l'existence d'un tel penchant et nous nous sommes précisément efforcés, au cours de ces dernières années, d'en étudier les manifestations.

Pourrais-je, à ce propos, vous exposer une partie des lois de l'instinct auxquelles nous avons abouti, après maints tâtonnements et maintes hésitations ? Nous admettons que les instincts de l'homme se ramènent exclusivement à deux catégories : d'une part, ceux qui veulent conserver et unir ; nous les appelons érotiques, exactement au sens d'eros dans le Symposion de Platon, ou sexuels, en donnant explicitement à ce terme l'extension du concept populaire de sexualité ; d'autre part, ceux qui veulent détruire et tuer ; nous les englobons sous les termes de pulsion agressive ou pulsion destructrice.

Ce n'est en somme, vous le voyez, que la transposition théorique de l'antagonisme universellement connu de l'amour et de la haine, qui est peut-être une forme de la polarité d'attraction et de répulsion qui joue un rôle dans votre domaine. Mais ne nous faites pas trop rapidement passer aux notions de bien et de mal. - Ces pulsions sont tout aussi indispensables l'une que l'autre ; c'est de leur action conjuguée ou antagoniste que découlent les phénomènes de la vie.

Or, il semble qu'il n'arrive guère qu'un instinct de l'une des deux catégories puisse s'affirmer isolément ; il est toujours « lié », selon notre expression, à une certaine quantité de l'autre catégorie, qui modifie son but, ou, suivant les cas, lui en permet seule l'accomplissement. Ainsi, par exemple, l'instinct de conservation est certainement de nature érotique ; mais c'est précisément ce même instinct qui doit pouvoir recourir à l'agression, s'il veut faire triompher ses intentions. De même, l'instinct d'amour, rapporté à des objets, a besoin d'un dosage d'instinct de possession, s'il veut en définitive entrer en possession de son objet. Et c'est précisément la difficulté qu'on éprouve à isoler les deux sortes d'instincts, dans leurs manifestations, qui nous a si longtemps empêché de les reconnaître.

Si vous voulez bien poursuivre encore un peu avec moi, vous verrez que les actions humaines révèlent une complication d'une autre sorte. Il est très rare que l'acte soit l'œuvre d'une seule incitation instinctive, qui déjà en elle-même doit être un composé d'eros et de destruction. En règle générale, plusieurs motifs, pareillement composés, doivent coïncider pour amener l'action.

(...)

Lorsque les hommes sont incités à la guerre, toute une série de motifs peuvent en eux trouver un écho à cet appel, les uns nobles, les autres vulgaires, certains dont on parle ouvertement et d'autres que l'on tait. Nous n'avons aucune raison de les énumérer tous. Le penchant à l'agression et à la destruction se trouve évidemment au nombre de ceux-ci : d'innombrables cruautés que nous rapportent l'histoire et la vie journalière en confirment l'existence.

En excitant ces penchants à la destruction par d'autres tendances érotiques et spirituelles, on leur donne naturellement le moyen de s'épancher plus librement. Parfois, lorsque nous entendons parler des cruautés de l'histoire, nous avons l'impression que les mobiles idéalistes n'ont servi que de paravent aux appétits destructeurs ; en d'autres cas, s'il s'agit par exemple des cruautés de la Sainte Inquisition, nous pensons que les mobiles idéaux se sont placés au premier plan, dans le conscient, et que les mobiles destructeurs leur ont donné, dans l'inconscient, un supplément de force. Les deux possibilités sont plausibles.

(...)

Je voudrais m'attarder encore un instant à notre instinct de destruction, dont la vogue n'est rien en regard de son importance. Avec une petite dépense de spéculation nous en sommes arrivés à concevoir que cette pulsion agit au sein de tout être vivant et qu'elle tend à le vouer à la ruine, à ramener la vie à l'état de matière inanimée. Un tel penchant mériterait véritablement l'appellation d'instinct de mort, tandis que les pulsions érotiques représentent les efforts vers la vie. L'instinct de mort devient pulsion destructrice par le fait qu'il s'extériorise, à l'aide de certains organes, contre les objets. L'être animé protège pour ainsi dire sa propre existence en détruisant l'élément étranger.

Mais une part de l'instinct de mort demeure agissante au dedans de l'être animé et nous avons tenté de faire dériver toute une série de phénomènes normaux et pathologiques de cette réversion intérieure de la pulsion destructrice. Nous avons même commis l'hérésie d'expliquer l'origine de notre conscience par un de ces revirements de l'agressivité vers le dedans. On ne saurait donc, vous le voyez, considérer un tel phénomène à la légère, quand il se manifeste sur une trop grande échelle ; il en devient proprement malsain, tandis que l'application de ces forces instinctives à la destruction dans le monde extérieur soulage l'être vivant et doit avoir une action bienfaisante. Cela peut servir d'excuse biologique à tous les penchants haïssables et dangereux contre lesquels nous luttons.

Force nous est donc d'avouer qu'ils sont plus près de la nature que la résistance que nous leur opposons et pour laquelle il nous faut encore trouver une explication.

(...)

Voilà qui nous permet de conclure, pour revenir à notre sujet, que l'on ferait œuvre inutile à prétendre supprimer les penchants destructeurs des hommes. En des contrées heureuses de la terre, où la nature offre à profusion tout ce dont l'homme a besoin, il doit y avoir des peuples dont la vie s'écoule dans la douceur et qui ne connaissent ni la contrainte ni l'agression. J'ai peine à y croire et je serais heureux d'en savoir plus long sur ces êtres de félicité.

En partant de nos lois mythologiques de l'instinct, nous arrivons aisément à une formule qui fraye indirectement une voie à la lutte contre la guerre. Si la propension à la guerre est un produit de la pulsion destructrice, il y a donc lieu de faire appel à l'adversaire de ce penchant, à l'eros. Tout ce qui engendre, parmi les hommes, des liens de sentiment doit réagir contre la guerre.

Ces liens peuvent être de deux sortes. En premier lieu, des rapports tels qu'il s'en manifeste à l'égard d'un objet d'amour, même sans intentions sexuelles. La psychanalyse n'a pas à rougir de parler d'amour, en l'occurrence, car la religion use d'un même langage : aime ton prochain comme toi-même. Obligation facile à proférer, mais difficile à remplir. La seconde catégorie de liens sentimentaux est celle qui procède de l'identification. C'est sur eux que repose, en grande partie, l'édifice de la société humaine.

Je trouve, dans une critique que vous portez sur l'abus de l'autorité, une seconde indication pour la lutte indirecte contre le penchant à la guerre. C'est l'une des faces de l'inégalité humaine, inégalité native et que l'on ne saurait combattre, qui veut cette répartition en chefs et en sujets. Ces derniers forment la très grosse majorité ; ils ont besoin d'une autorité prenant pour eux des décisions auxquelles ils se rangent presque toujours sans réserves.

Il y aurait lieu d'observer, dans cet ordre d'idées, que l'on devrait s'employer, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, à former une catégorie supérieure de penseurs indépendants, d'hommes inaccessibles à l'intimidation et adonnés à la recherche du vrai, qui assumeraient la direction des masses dépourvues d'initiative. Que l'empire pris par les pouvoirs de l'État et l'interdiction de pensée de l'Église ne se prêtent point à une telle formation, nul besoin de le démontrer.

L'État idéal résiderait naturellement dans une communauté d'hommes ayant assujéti leur vie instinctive à la dictature de la raison. Rien ne pourrait créer une union aussi parfaite et aussi résistante entre les hommes, même s'ils devaient pour autant renoncer aux liens de sentiment les uns vis-à-vis des autres. Mais il y a toute chance que ce soit là un espoir utopique. Les autres voies et moyens d'empêcher la guerre sont certainement plus praticables, mais ils ne permettent pas de compter sur des succès rapides. On ne se plaît guère à imaginer des moulins qui moudraient si lentement qu'on aurait le temps de mourir de faim avant d'obtenir la farine.

(...)

[Mais] pourquoi nous élevons-nous avec tant de force contre la guerre, vous et moi et tant d'autres avec nous, pourquoi n'en prenons-nous pas notre parti comme de l'une des innombrables vicissitudes de la vie ? Elle semble pourtant conforme à la nature, biologiquement très fondée, et, pratiquement, presque inévitable. Ne vous scandalisez pas de la question que je pose ici. Pour les besoins d'une enquête, il est peut-être permis de prendre le masque d'une impassibilité qu'on ne possède guère dans la réalité.

Et voici quelle sera la réponse : parce que tout homme a un droit sur sa propre vie, parce que la guerre détruit des vies humaines chargées de promesses, place l'individu dans des situations qui le déshonorent, le force à tuer son prochain contre sa propre volonté, anéantit de précieuses valeurs matérielles, produits de l'activité humaine, etc. On ajoutera en outre que la guerre, sous sa forme actuelle, ne donne plus aucune occasion de manifester l'antique idéal d'héroïsme et que la guerre de demain, par suite du perfectionnement des engins de destruction, équivaldrait à l'extermination de l'un des adversaires, ou peut-être même des deux.

Tout cela est exact et paraît même si incontestable qu'on en est réduit à s'étonner qu'un accord unanime de l'humanité n'ait point encore banni la guerre. On peut évidemment discuter l'un ou l'autre de ces points et se demander, par exemple, si la communauté ne doit pas avoir, elle aussi, un droit sur la vie de l'individu ; on ne saurait condamner au même titre tous les germes de guerre ; tant qu'il y aura des empires et des nations décidés à exterminer les autres sans pitié, ces autres--là doivent être équipés pour la guerre. Mais nous avons hâte de passer sur tous ces problèmes, ce n'est point la discussion à laquelle vous entendiez m'engager.

Je veux en arriver à autre chose : je crois que le motif essentiel pour quoi nous nous élevons contre la guerre, c'est que nous ne pouvons faire autrement. Nous sommes pacifistes, parce que nous devons l'être en vertu de mobiles organiques. Il nous est désormais facile de justifier notre attitude par des arguments.

Voilà qui ne va pas sans explication. Et voici ce que j'ajoute : depuis des temps immémoriaux, l'humanité subit le phénomène du développement de la culture. (D'aucuns préfèrent, je le sais, user ici du terme de civilisation.) C'est à ce phénomène que nous devons le meilleur de ce dont nous sommes faits et une bonne part de ce dont nous souffrons. Ses causes et ses origines sont obscures, son aboutissement est incertain, et quelques-uns de ses caractères sont aisément discernables.

(...)

Les transformations psychiques qui accompagnent le phénomène de la culture sont évidentes et indubitables. Elles consistent en une éviction progressive des fins instinctives, jointe à une limitation des réactions impulsives. Des sensations qui, pour nos ancêtres, étaient chargées de plaisir, nous sont devenues indifférentes et même intolérables ; il y a des raisons organiques à la transformation qu'ont subie nos aspirations éthiques et esthétiques.

Au nombre des caractères psychologiques de la culture, il en est deux qui apparaissent comme les plus importants : l'affermissement de l'intellect, qui tend à maîtriser la vie instinctive, et la réversion intérieure du penchant agressif, avec toutes ses conséquences favorables et dangereuses. Or, les conceptions psychiques vers lesquelles l'évolution de la culture nous entraîne se trouvent heurtées de la manière la plus vive par la guerre, et c'est pour cela que nous devons nous insurger contre elle ; nous ne pouvons simplement plus du tout la supporter ; ce n'est pas seulement une répugnance intellectuelle et affective, mais bien, chez nous, pacifistes, une intolérance constitutionnelle, une idiosyncrasie en quelque sorte grossière à l'extrême. Et il semble bien que les dégradations esthétiques que comporte la guerre ne comptent pas pour beaucoup moins, dans notre indignation, que les atrocités qu'elle suscite.

Et maintenant combien de temps faudrait-il encore pour que les autres deviennent pacifistes à leur tour ? On ne saurait le dire, mais peut-être n'est-ce pas une utopie que d'espérer dans l'action de ces deux éléments, la conception culturelle et la crainte justifiée des répercussions d'une conflagration future, pour mettre un terme à la guerre, dans un avenir prochain. Par quels chemins ou détours, nous ne pouvons le deviner. En attendant, nous pouvons nous dire : tout ce qui travaille au développement de la culture travaille aussi contre la guerre.

Je vous salue très cordialement et si mon exposé a pu vous décevoir, je vous prie de me pardonner. Votre Sigmund Freud.